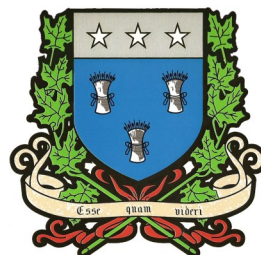


# INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



Vol. 24, n° 19, 10 novembre 2015

## DISCOURS DU MAIRE

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport concernant la situation financière de notre municipalité.

### ÉTATS FINANCIERS 2014 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de l'an 2014 préparés et vérifiés par la firme comptable Lefaiivre, Labrèche, Gagné c.a., ont été lus, commentés et approuvés lors de l'assemblée ordinaire du 4 juin 2015 et ils montraient des revenus et affectations de 4,937,872\$ et des dépenses incluant le remboursement en capital du Service de la dette, le tout pour un montant de 4,533,962\$, laissant ainsi un excédent de 542,038\$ pour l'exercice. Au 31 décembre 2014, le bilan du fonds d'administration montrait donc des surplus accumulés de 1,393,933\$ dont 830,497\$ affectés à des réserves pour le traitement des eaux usées, le traitement de l'eau potable, l'achat d'immobilisations pour la bibliothèque, le Service de sécurité incendies, les Loisirs, les parcs, le Service des travaux publics, le remboursement des emprunts qui deviendront échus ainsi qu'une somme de 200,000\$ qui a été affectée au budget 2015.



### OPÉRATIONS DE L'ANNÉE COURANTE

Au début de l'année, nous avons prévu des revenus et dépenses de 4,459,646\$. Nous anticipons des revenus de 4,582,000\$ soit environ 122,000 \$ de plus que prévu. L'écart est attribuable entre autres à des surplus provenant des taxes (38,000\$), des mutations immobilières (60,000\$), par l'apport de subventions (50,000\$) provenant entre autres du CERES pour la bibliothèque, de Programme Emploi-Québec et du Programme Climat municipalité, de subvention pour la Fête Nationale et d'une subvention pour la conversion des luminaires au LED, la vente de terrains (17,000\$), le recouvrement de coupe d'eau (10,000\$), les revenus d'entraide (12,000\$), les revenus divers (3,000\$) ainsi qu'un manque à gagner relativement aux activités de loisirs (68,000\$). Concernant les dépenses, nous anticipons qu'elles seront de 4,435,000\$ soit environ 25,000\$ de moins que prévu au budget. L'écart est attribuable entre autres à des dépenses reliées à l'administration générale (14,000\$), à la sécurité publique (11,000\$), au transport routier (23,000\$), à des dépenses pour l'hygiène du milieu (59,000\$), à des frais de financement (8,000\$) à des dépenses non effectuées pour les activités de loisirs et culture (-31,000\$), à des immobilisation non réalisées (-109,000\$). Le surplus budgétaire sera d'environ 147,000\$ pour l'année 2015.

Durant l'année, des travaux ont été réalisés, soit le pavage de la rue Napier-Christie, le pavage du stationnement situé à l'arrière du CLD ainsi que son aménagement, la réfection du trottoir sur le boulevard Poissant, l'achat d'un véhicule pour le Service des travaux publics, la conversion des luminaires au LED, l'installation de deux bornes de recharge électrique, l'installation d'un petit bâtiment de services pour les terrains de soccer situés au bout de la rue Poupart, l'installation d'un nouveau module de jeux au Parc Boire ainsi que l'installation d'une balançoire parent-enfant au parc Charbonneau.

Également, la Municipalité de Napierville a fièrement contribué à l'achat d'un module de jeux au parc de l'école primaire en partenariat avec l'École Daigneau ainsi que la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, en plus d'avoir bénéficié d'une subvention du ministère de l'Éducation, Enseignement supérieur et Recherche.

Le conseil municipal s'est doté cette année d'un logiciel de « conseil sans papier » et nous avons procédé à l'achat de tablettes pour le maire, les conseillers et la direction. Quelques mois se sont écoulés depuis la mise en place officielle et l'économie de papier et de temps est déjà considérable.

La rémunération du maire pour l'année 2015 se chiffre à 18,491.60\$ avec une allocation de dépenses de 9,245.80\$. Les conseillers et conseillères reçoivent 6,163.92\$ avec une allocation de dépenses de 3,082\$.

### CONTRATS DE 25,000 \$ ET PLUS ET DÉPENSES DE 2000 \$ ET PLUS ET TOTALISANT PLUS DE 25,000 \$ EN L'AN 2014-2015

DESCRIPTION DES TRAVAUX	NOM DU CONTRACTEUR	MONTANTS
Achat luminaires au LED	Les Éclairages CM3	46,915.38\$
Pierre, location pelle, branchement projet boulevard Industriel	Transport Alain Grégoire	45,372.74\$
Expertise hydrogéologique et honoraires professionnels	TechnoRem	28,287.63\$
Quote-part TPI, ordures, recyclage, formations, marquage chaussée	MRC des Jardins-de-Napierville	461,041.99\$
Véhicule travaux publics	Barnabé Auto Centre	34,463.76\$
Barils flocons et caisson remisage	Équipements Lapierre	44,170.95\$
Assurances 2015	Groupe Ultima	74,025.00\$
Assurance collective	La Capitale assurance	34,775.51\$
Sel déglacage	Compass Minerals	27,711.90\$
Rapiéçage d'asphalte	Sintra inc.	40,244.79\$
Travaux de pavage rue Napier-Christie et stationnement CLD	Construction TechRoc	92,557.33\$
Vidange et disposition des boues	Centrix Environnement	172,749.94\$

### PROGRAMME TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR 2015-2016-2017

Conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le conseil a adopté le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers 2015-2016-2017 :

DÉPENSES À EFFECTUER	2015	2016	2017
Chemins, rues	145,000\$	145,000\$	145,000\$
Ameublement/bureau adm	5,000\$		
Achat véhicule travaux publics	30,000\$		
Conseil sans papier	12,000\$		
Réseau éclairage au LED	35,000\$		
Pompe portative (travaux publics)	27,000\$		
Aménagement stationnement (édifice de comté)	12,000\$		
Enseigne numérique	50,000\$	50,000\$	
Terrain soccer et aménagement parc (Pacte rural)	48,375\$		
Trottoirs	54,000\$	20,000\$	20,000\$
	<b>418,375\$</b>	<b>215,000\$</b>	<b>165,000\$</b>
<b>MODE DE FINANCEMENT</b>			
Fonds d'administration	<b>418,375\$</b>	<b>215,000\$</b>	<b>165,000\$</b>

**RÉALISATIONS 2015 ET OBJECTIFS 2016**

Des actions concrètes ont été prises par le conseil municipal en rapport avec l'environnement.

La Municipalité a dévoilé en avril 2012 sa politique de l'arbre. Encore cette année, le conseil municipal a mis l'emphase sur l'embellissement du territoire en offrant gratuitement aux propriétaires de nouvelles constructions, un arbre qui fut planté par les employés du département des travaux publics et le conseil municipal a procédé au tirage de dix arbres parmi les citoyens. Cette initiative se poursuivra pour la prochaine année.

En 2014, la Municipalité a mis en place un programme de subvention pour les citoyens utilisant les couches lavables. Ce programme sera reconduit en 2016.

La Municipalité tente également de restreindre le fléau des chats errants par l'adoption d'une nouvelle réglementation en 2014 exigeant le port d'un médaillon au coût de 15\$. De plus, cette licence, que ce soit pour un chat ou pour un chien, sera exigible une fois pour toute la durée de vie de l'animal.

En 2011, la Municipalité s'est inscrite au Programme de classification horticole de la Corporation des Fleurons du Québec. À cette occasion, la municipalité s'est vue décerner trois fleurons dont le maximum est de cinq fleurons par année. Nous conserverons ces trois fleurons pour deux autres années. Ceci sera une motivation permanente d'améliorer chaque année, l'aménagement floral et paysager de notre milieu de vie et invite tous les citoyens, commerçants et industries à participer activement à l'embellissement de notre municipalité. En respect avec la réglementation sur l'arrosage, le conseil invite les citoyens à utiliser des contenants récupérateurs d'eau de pluie. Cette année, la municipalité a procédé au tirage de 50 barils récupérateurs d'eau de pluie ainsi que 25 composteurs et suite à la forte participation de la population nous tenterons de reconduire les projets en 2016.

Du côté du Service de sécurité incendies, le directeur Patrick Gagnon a été engagé pour une période de trois ans. Nous avons également procédé à l'engagement d'un directeur-adjoint, d'un capitaine cadre à la formation ainsi que de quatre chefs aux opérations, également pour une période de trois ans. L'entente des Grandes Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence regroupe maintenant, en ajout, le Conseil Mohawk de Kahnawake. Les pompiers se sont syndicalisés vers la fin de l'année 2014 et une nouvelle convention devrait être signée éventuellement.

Le Service des loisirs s'est doté d'un nouveau logiciel en 2014 et les usagers peuvent s'inscrire et faire leur paiement en ligne depuis 2015. La directrice des Loisirs de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, Madame Sylvie Bergeron, travaille maintenant à temps partiel directement au chalet des Loisirs ce qui facilite la gestion du Service.

Suite à l'étude de faisabilité concernant le projet de centre aquatique régional, des rencontres avec les partenaires ont eu lieu et malheureusement le projet ne verra pas le jour tel que présenté.

La Municipalité a procédé à l'achat d'une propriété sise au 314, rue Saint-Louis à Napierville afin d'éventuellement évaluer la possibilité de construire une piscine intérieure de plus petite envergure.

Du côté de la bibliothèque municipale un projet de tente pour jeunes nomades a eu lieu pour une deuxième année payée en presque totalité par le CERÉS (Réussite éducative et sociale Vallée-du-Haut-Richelieu). Étant donné l'appréciation de la population, la Municipalité reconduira le projet à même le budget pour l'année 2016.

Quant au volet municipal du programme du pacte rural, une somme de 29 705\$ a été allouée pour les années 2014 et 2015.

L'aménagement du Parc Patenaude et du Parc Napier-Christie a été proposé et accepté. L'aménagement du Parc Patenaude sera réalisé d'ici la fin de l'année 2015 et le Parc Napier-Christie sera aménagé au courant de l'année 2016.

Dans le cadre du nouveau programme TECQ 2014-2018, la municipalité de Napierville recevra une somme de 1,253,779\$. La Municipalité devra réaliser des travaux pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures. Une nouvelle programmation des travaux a été réalisée et devra être approuvée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Des nouvelles modalités du programme sont offertes aux municipalités, soit la possibilité d'utiliser l'équivalent de 20 % (250,756\$) de la somme allouée pour réaliser des travaux admissibles au choix de la municipalité, sans tenir compte de l'ordre de priorité. La Municipalité a donc décidé que ce montant soit affecté pour la réalisation de l'éclairage des terrains de soccer situés au bout de la rue Poupart ainsi que l'aménagement du bâtiment de service.

La Municipalité a lancé le 26 août 2015 un programme d'accès à la propriété offrant une aide financière aux familles ou aux jeunes couples qui souhaitent acheter ou construire une première habitation sur le territoire de la Municipalité. Le Programme va bon train et à ce jour environ une vingtaine de demandes ont été traitées représentant un montant approximatif de 40,000\$ qui sera versé au courant de l'année 2016.

Sur les questions de sécurité, la Municipalité demeure proactive en ce qui a trait à la sécurité routière sur son territoire. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec la Sûreté du Québec afin de s'assurer que le Code de la Sécurité routière soit respecté.

De plus, la nouvelle signalisation mobile ajoutée l'année dernière a permis de bonifier le travail des brigadières, ce qui a permis d'augmenter de manière significative la sécurité aux heures d'entrées et de sorties des élèves. Je suis très content des résultats obtenus avec cette initiative et je crois que la grande majorité de la population l'est également.

Au courant de l'année il y a également eu la création de l'Éco-Friperie affilié avec la Saint-Vincent-de-Paul ainsi que Vert Textile. La municipalité aura investi en décembre prochain la somme de totale de 14,000\$ afin de les aider à ce que ce projet voit le jour. Le regroupement de ces trois entités bonifie l'aide apportée aux personnes dans le besoin.

Une étude de fusion entre la municipalité de Napierville et celle de Saint-Cyprien-de-Napierville est en cours présentement, vous serez informé des résultats dès qu'ils seront disponibles.

**En terminant, je tiens à souligner le travail exceptionnel effectué par tout le personnel de la municipalité, autant le soutien administratif que les services publics tels que les employés du département des travaux publics, du Service de sécurité incendies/premiers répondants, des Loisirs, les brigadières scolaires ainsi que les bénévoles et la responsable de la bibliothèque pour leur dévouement auprès de la population. L'accueil chaleureux et l'enthousiasme de répondre aux préoccupations exprimées par la population sont des qualités appréciées par le conseil municipal et nous les encourageons à continuer dans cette même voie.**

Je remercie aussi tous les citoyennes et citoyens qui s'impliquent bénévolement dans notre communauté, tant dans les loisirs que pour les organismes sans but lucratif. Vos efforts sont très appréciés.

Comme par le passé, nous désirons continuer à vous offrir les meilleurs services, et ce, pour le moins cher possible.

**TOUS ENSEMBLE NOUS CONTRIBUERONS AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE MUNICIPALITÉ.**

**Le budget de l'année 2016 sera étudié et adopté à une session extraordinaire du conseil prévue pour le 17 décembre 2015 à 19h30. Naturellement vous êtes toujours les bienvenus.**

Merci.

Jacques Délisle, maire